

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicabilité

Les conditions ci-après s'appliquent à toutes les commandes traitées par

DMP Distribution Jean-Philippe Dick
Ch. de Montcalia 19 - CP 402 - CH - 1630 Bulle
(désigné ci-après le fournisseur).

Lorsqu'une commande est passée *par le client* (désigné ci-après le client), ce dernier reconnaît les conditions générales de vente. Les conditions différentes souhaitées par le client n'engagent le fournisseur que si celui-ci les a reconnues de manière écrite. Des règles différentes peuvent être appliquées dans des circonstances particulières. Celles-ci seront toujours portées à la connaissance du client par écrit.

Offres

Nos offres s'entendent sans engagement, avec une validité de 3 mois.

Marchandise mise à l'essai

D'entente avec le client, le fournisseur fixe le délai de mise à l'essai de la marchandise. Lors de la livraison, un bulletin de livraison sera remis au client. Si la marchandise devait subir un quelconque dommage, les frais de remise en état ou de remplacement seront facturés au client.

Sauf convention contraire, le prototype réalisé pour vos besoins spécifiques vous sera facturé. Ce dernier ne peut être modifié sans un accord écrit du fournisseur.

Commandes

Les commandes porteront, dans la mesure du possible, les indications exactes des désignations figurant sur les catalogues et listes de prix. Les commandes basées sur une offre feront l'objet d'une confirmation écrite. Toutes modifications doivent nous parvenir dans les 3 jours. Passé ce délai, aucune modification ne sera envisageable.

Les quantités indiquées dans les commandes seront adaptées aux emballages originaux ou en cas de grandes différences, le client en sera avisé afin de connaître son choix.

Les commandes passées par les institutions, entreprises, hôpitaux seront accompagnées d'un fax, e-mail ou d'un bon de commande contenant une référence valide de commande.

Pour les personnes privées ou non inscrites au registre du commerce, les références personnelles feront foi en leur qualité de débiteur.

La marchandise est disponible dans son unité d'emballage ou au détail selon les règles fixées par le fournisseur, elle ne pourra pas être détaillée si cela n'a pas été prévu par le fournisseur.

Réparations

Nous effectuons les réparations de matériel sur commande uniquement. Les prestations peuvent être fournies sur le site du client ou par l'envoi du matériel à notre société.

Toutes réparations effectuées par le fournisseur seront facturées au taux horaire de CHF 90.- hors TVA auquel s'ajoutent les frais de déplacements à CHF 0.65ct/km.

Prix

Nos prix s'entendent en francs suisses, TVA non comprise. Les prix inscrits dans les documents de ventes sont valides jusqu'à l'expiration de l'offre.

Livraisons

Le fournisseur livre en Suisse et au Lichtenstein uniquement, sauf conditions particulières stipulées d'entente entre les parties.

Conditions de paiement

Les montants facturés sont payables net à 30 jours. Suivant le montant de la commande, le fournisseur se réserve le droit de demander un acompte à la commande. Le solde de la facture est alors considéré comme une facture normale.

Pour les nouveaux clients, le fournisseur demandera un paiement à la commande, durant une certaine période.

Des intérêts de retards en cas de non paiement pourront être perçus, de même que des frais de rappels. En cas de non respect des délais de paiement, le fournisseur se réserve le droit de supprimer tout avantage commercial au client.

Les éventuels arrangements ainsi que les conditions particulières peuvent être annulés en tout temps et sans préavis si les termes commerciaux ne sont pas respectés.

Réclamations

Le droit de réclamation pour les livraisons et prestations fournies est limité à 7 jours. Tout défaut ou erreur nous sera communiqué dans ce laps de temps. Passé cette limite, l'envoi sera considéré comme conforme et accepté définitivement.

Droit de retour

Les articles spécialement commandés ne seront ni repris ni échangés.

Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété du fournisseur jusqu'à son paiement complet. Durant ce temps, la réserve de propriété s'entend à la marchandise transformée par le client.

Garantie - responsabilités

La garantie est effective durant 24 mois sauf autre condition stipulée (tel que les batteries, chargeurs ou modèle de démonstration par exemple). Pour les réparations, celle-ci est de 3 mois. La date de l'émission de la facture déclenche le début de la garantie. La garantie s'éteint avant terme dès que l'acheteur ou des tiers entreprennent des modifications ou réparations non autorisées. En cas de défaut, si l'acheteur ne prend pas immédiatement les mesures appropriées afin de limiter les dommages et ne nous donne pas la possibilité de supprimer le défaut en nous en informant, la garantie sera annulée.

Les dommages sont exclus de la garantie, s'il n'est pas prouvé qu'ils soient survenus en raison de la défectuosité du matériel, du montage ou de l'exécution. Les dommages dus à l'usure normale, le mauvais entretien, l'inobservation des prescriptions, l'utilisation excessive, une mauvaise utilisation n'exigent pas de réponse du fournisseur. Les dommages corporels sont exclus de la responsabilité du fournisseur en cas de négligence du client quant à l'utilisation du matériel.

Le fabricant se réserve le droit de demander une expertise avant le remplacement du matériel.

Validité

Les présentes conditions remplacent toutes les versions antérieures. Elles s'appliquent dès le 1^{er} novembre 2018..

For juridique et droit applicable

Le for juridique, pour les deux parties, se situe à Bulle. Les conditions générales de ventes sont entièrement soumises au droit suisse.